



**Accueil - horaires :** Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi  
**de 9 h00 à 12 h00 et 13 h30 à 17 h00**  
 Permanence tous les mardis de 17 h00 à 19 heures,  
 et sur rendez-vous (tél. 03.44.73.08.39 – mail : [rosoy.mairie@wanadoo.fr](mailto:rosoy.mairie@wanadoo.fr))  
 Site internet : [rosoy60.fr](http://rosoy60.fr)

## Les actualités de la Commune

### Travaux d'enfouissement

**Marais – rue de la Chapelle – rue du Prieuré**  
 Enfouissement des réseaux Basse Tension -  
 Public-France Télécom, menés par le SEZEO.  
 10 mois  
 Les travaux ressort à : 784.403,00 € TTC

Financé à la hauteur de :  
 256.434 € par la Commune  
 118.686 € par le Conseil Départemental et ORANGE  
 409.283 € par SICAE/SEZEO



### Concours « Décorations de Noël »

Les lauréats ont été reçus le samedi 18 mars à 11 h00 pour la remise des prix

#### Catégorie « Jardins »

1<sup>er</sup> prix : 36, rue de l'Eglise  
 2<sup>ème</sup> prix : 10, rue du Pisseleu  
 Prix d'encouragement : 5, rue de Léguillon

#### Catégorie « Porte/Fenêtres »

1<sup>er</sup> prix : 37, rue du Prieuré  
 2<sup>ème</sup> prix : 6, rue d'Hardencourt  
 Prix d'encouragement : 2, rue de Léguillon

A cette occasion, les nouveaux arrivants ont pu faire connaissance avec l'équipe municipale et le comité des fêtes



### Célébration du 8 mai

Il a eu lieu la cérémonie-anniversaire de la victoire de 1945 des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Le dépôt de gerbe suivi de la célébration, M. le Maire a invité les citoyens. Des animations ont été organisées à la salle des fêtes pour le pot de l'amitié et des friandises ont été servies aux enfants.

### Budget Primitif 2023

Adoption n° 2023\_05FL  
 Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le budget primitif de l'année 2023. Le budget primitif de l'année 2023 est en équilibre à 727.124,86 € pour la section fonctionnement et à 815.000,00 € pour la section investissement.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	101 967,94	Excédent antérieur reporté	359 858,86
Charges du personnel	95 710,00	Produits des services	7 500,00
Atténuations de produits	47 316,00	Impôts et Taxes	22 521,00
Virement à la section Investissement	402 137,53	Fiscalité locale	195 317,00
Opérations d'ordre entre section	1 547,00	Dotations et participation	129 928,00
Autres charges de gestion	75 750,00	Autres produits gestion courantes	12 000,00
Charges financières	2 696,39		
<b>DEPENSES</b>	<b>727 124,86</b>	<b>RECETTES</b>	<b>727 124,86</b>

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Intérêts sur emprunts	9 109,53	Solde d'exécution d'inv. reporté	20 807,51
Dotations d'équipement versées	25 000,00	Virement de la section fonctionnement	402 137,53
Dotations corporelles	815 000,00	Opérations d'ordre entre section	1 547,00
		Dotations Fonds divers réservés	211 192,49

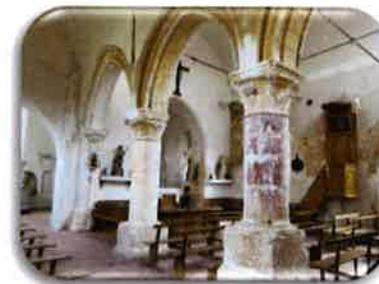
Sont prévus dans les dépenses INVESTISSEMENT : le paiement du solde des travaux d'enfouissement de la rue du Marais, des travaux de rénovation des peintures de l'église et des aménagements de voirie de la rue du Marais après

## Eglise Saint Côme et St Damien

L'église St Côme et St Damien de Rosoy date de l'époque de transition du roman au gothique (12<sup>ème</sup> /13<sup>ème</sup> siècle). Elle en garde sa silhouette d'origine. Auparavant, le cimetière entourait l'église, les murs aux chapeaux de pierre arrondis encore présents aujourd'hui, le délimitait.



Le clocher roman, central et carré se situe à la croisée des transepts. Deux fenêtres éclairent le chœur. De part et d'autre de la nef, deux bas-côtés existaient jusqu'en 1864, date à laquelle le bas-côté sud a été détruit. Suite à cette suppression, une tour d'escalier a été ajoutée pour accéder au clocher.



Le bas-côté sud, encore existant, est séparé de la nef par trois arcades en tiers points tenue par quatre piliers aux magnifiques chapiteaux romans.



### Saint Côme et Saint Damien

- Frères ou amis au 3<sup>ème</sup> siècle
- Médecins
- Patrons des chirurgiens et des pharmaciens



Les fresques intérieures partiellement visibles de nos jours sont d'un grand intérêt. Cependant au 19<sup>ème</sup> siècle, les murs furent couverts de badigeon, grande pratique de l'époque, si bien que seules les fresques se trouvant derrière des tableaux, furent épargnées.



Lors des travaux de rénovation de 2017/2018, des professionnels ont procédé à des repérages afin d'établir une première estimation financière pour leur restauration. A ce jour, nous attendons l'accord de la subvention pour débiter les travaux.

Informations tirées de l'ouvrage les cantons de Clermont de D. Delattre

### Historique des travaux effectués ces dernières années :

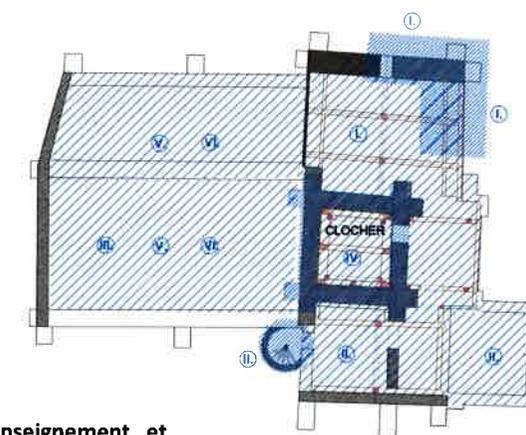
1991 : couverture 1<sup>ère</sup> tranche et consolidation du pignon  
 1997 : couverture 2<sup>ème</sup> tranche  
 2007 : travaux d'électricité

2017 : En raison de la dégradation de la voûte de la nef, l'église a été fermée au public.  
 2017-18 : Des travaux de grandes envergures sont lancés.

Ces travaux ont rendu l'accueil du public de nouveau possible et nous avons pu renouer avec un temps musical dans notre église lors de notre traditionnelle fête de la Saint Jean,

#### LEGENDE INTERVENTIONS :

- I. STABILISATION TRANSEPT NORD
- II. RESTAURATION DES COUVERTURES DU TRANSEPT SUD ET DE LA SACRISTIE, ENTRETIEN DE LA TOURELLE
- III. RESTAURATION DES COUVERTURES DE LA NEF
- IV. ENTRETIEN DES MACONNERIES DU CLOCHER
- V. REFECTION DES VOUTES EN PLATRE DE LA NEF ET DU BAS-COTE NORD
- VI. MISE AUX NORMES ELECTRICITE et ACCESSIBILITE
- VII. RESEAU EP



et le 4 juin dernier, en partenariat entre l'association musicale d'enseignement et d'éducation musicale de Montataire et la commune de Rosoy, a eu lieu pour sa 17<sup>ème</sup> édition le concert du Festival des Clochers, moment de convivialité et de musique.



## Infos pratiques

### Bibliothèque

Ouverture : le mardi de 17 h30 à 19 h00  
le Mercredi de 14h30 à 17h30

### MAIRIE **Nouveau SITE INTERNET**

Retrouvez la vie municipale et toutes les informations pour vos démarches administratives

sur : **rosoy60.fr**

### Mieux communiquer avec nos citoyens

Pour recevoir rapidement et gratuitement sur votre téléphone portable ou fixe :

- **toutes les informations municipales** (communication des dates de manifestations, cérémonies, travaux de voirie, collecte des déchets ...)

- **les alertes** (coupure d'eau, panne d'éclairage public, arbre tombé sur la chaussée, avis de tempête, ...)

**contacter notre secrétaire de mairie au 03.44.73.08.39**

### « Chats errants »

Nous vous rappelons que la commune a signé une convention de partenariat avec l'association « BAIKA CHATS » dans le but de limiter la prolifération des chats errants par la stérilisation.

Interventions à demander à la mairie.

### « Guêpes ou abeilles ?? »



### Comment faire quand on a un nid d'abeille ?

La solution idéale si vous trouvez un essaim d'abeilles est de **contacter un apiculteur** (quelques coordonnées sont en mairie). En effet, les abeilles sont une espèce protégée par la loi.

Il est interdit de détruire les nids d'abeilles, sauf dans les cas extrêmes. Généralement le service de l'apiculteur est gratuit, sauf en cas d'indication contraire.

### Est-ce que les pompiers se déplacent pour un nid de guêpes ?



Aujourd'hui la situation a changé, cette compétence ne relève plus des pompiers. Pour la destruction des nids de guêpes chez les particuliers, il faut privilégier le recours à une **entreprise de désinsectisation spécialisée**.

**Les sapeurs-pompiers interviennent seulement si le nid se situe dans un environnement sensible** (voie publique, crèches, écoles, etc.).

## Vie associative

### Reprise des activités du Comité des Fêtes

Dimanche 26 février, **CARNAVAL !**

après un défilé dans le village, petits et grands ont dégusté des crêpes à la salle des fêtes



Dimanche 9 avril, **CHASSE AUX ŒUFS !**



Prochains rendez-vous

Samedi 24 Juin, **FEU DE LA SAINT JEAN**

Dimanche 24 septembre, **BROCANTE**

Dimanche 3 décembre, **ARBRE DE NOEL**

## Bien vivre ensemble

### «Nuisances sonores»

L'utilisation de tous matériels bruyants est interdite les dimanches et jours fériés.

Les horaires autorisés sont :

Samedi 8h00-12h00 / 15 h00-19h00

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

8h00-12h00 / 14 h00-19h00



### « Bacs à déchets »

Nous vous remercions de ranger les conteneurs dès que possible après le passage de la benne.



### Les conférences HappyVisio

HappyVisio est une plate forme experte en matière de prévention, de santé et de bien être. Qu'il s'agisse de pratiquer une activité physique ou zen, d'obtenir un renseignement précis ou d'enrichir sa culture générale .... Tout est disponible en quelques clics en s'inscrivant sur [happyvisio.com](http://happyvisio.com) (code partenaire CF6000)